

## Autres rendez-vous

- 25.09. 16h30-18h00 : « Porte ouverte » (Mamer Geschichtssall)
- 27.11. 16h30-18h00 : « Porte ouverte » (Mamer Geschichtssall)

Mamer Geschichtssall : au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment Jean Marx  
(salle de réunion) - Place de l'Indépendance à Mamer

## www.mamer-geschicht.lu

### Der Vorstand / Le Conseil d'administration

<u>Vorsitzender / Président</u>	☎ : 621 503 430
Ralph LETSCH rletsch@pt.lu	2, rue Spierzelt L - 8063 Bertrange
<u>2. Vorsitzender / Vice-Président</u>	☎ : 26 33 01 53
Luc FELLER luc.feller@mamer.lu	11, rue de Bruxelles L - 8223 Mamer
<u>Schriftführer / Secrétaire</u>	☎ : 691 646 685
Gilles REGENER gregener@pt.lu	23A, rue du moulin L-8279 Holzem
<u>Kassierer / Trésorier</u>	☎ : 80 88 05
Jean Claude WEBER jean.claude.weber@gmail.com	12, route d'Erpeldange L - 9224 Diekirch
<u>Beisitzer / Assesneur</u>	☎ : 31 70 36
Marianne FRISCH	29, route d'Arlon L - 8211 Mamer
<u>Beisitzer / Assesneur</u>	☎ : 31 16 03
Alfons SCHMID aschmid@pt.lu	13, rue du Baumbusch L - 8213 Mamer

## Mamer Geschichtsbuet 2023/04

ISSN : 2354-4686

www.mamer-geschicht.lu

27.08.2023

## 03.11.2023 - Metz

### Tagesausflug

08:15: Abfahrt von Mamer  
10:15: Besuch der Stadt und der Kathedrale zu Fuß, dann mit dem Bus bis zum Centre Pompidou-Metz (2 Stunden)

Mittagspause:  
zur freien Verfügung

14:30: Führung „Musée de la Cour d'Or“ (2 Stunden)

Spätnachmittag:  
zur freien Verfügung

17:30: Rückfahrt von Metz

### Excursion d'une journée

08:15 : Départ de Mamer  
10:15 : Visite de la ville et de la cathédrale à pied, ensuite avec le bus jusqu'au Centre Pompidou-Metz (2 heures)

Pause de midi :  
à libre disposition

14:30 : Visite guidée « Musée de la Cour d'Or » (2 heures)

Fin d'après-midi :  
à libre disposition

17:30 : Retour de Metz

Ville connue depuis l'antiquité préromaine, l'oppidum celte des Médiomatriques, connue sous le nom latin de Divodurum Mediomatricorum, puis comme Mettis, devient au sixième siècle de notre ère la capitale du royaume franc d'Austrasie.

Ville commerçante de l'Empire carolingien, Metz est le siège d'un puissant évêché, et une cité commerçante et bancaire d'importance du Saint-Empire romain germanique.

Convoitée par ses voisins (et débiteurs), puis par le royaume de France, Metz devient un protectorat et une place forte française au XVI<sup>e</sup> siècle, avant d'être annexée par l'Empire allemand à la fin XIX<sup>e</sup> siècle (Alsace-Moselle).

De nouveau française après la Première Guerre mondiale, elle sera annexée de fait par le Troisième Reich de 1940 à 1944.

<p>Der Preis des Tagesausfluges beträgt:  25 EUR für Mitglieder  30 EUR für Nichtmitglieder  5 EUR für Schüler und Studenten unter 25 Jahren</p> <p>Der Preis enthält: Busfahrt, Eintritte und Führungen</p>	<p>Le prix de l'excursion d'une journée est :  25 EUR pour les membres  30 EUR pour les non-membres  5 EUR pour élèves et étudiants de moins de 25 ans</p> <p>Le prix comprend : trajet de bus, entrées et visites guidées</p>
--	--

<p><b>Voranmeldung</b> (vor dem 15. Oktober) &amp; Informationen:  Ralph LETSCH - rletsch@pt.lu - 621 50 34 30</p>	<p><b>Préinscription</b> (avant le 15 octobre) &amp; Informations :  Ralph LETSCH - rletsch@pt.lu - 621 50 34 30</p>
--	--

<p>Nach Annahme der Voranmeldung ist die Reservierung erst gültig nach der Überweisung des geschuldeten Betrages auf das Konto der Mamer Geschicht asbl.</p>	<p>Après acceptation de la préinscription, la réservation est valable uniquement après le virement du montant dû sur le compte de la Mamer Geschicht asbl.</p>
--	--

<p>Die Teilnehmerzahl ist begrenzt. Die Mitglieder haben Vorrang.</p>	<p>Le nombre de participants est limité. Les membres ont la priorité.</p>
---	---

<p>Der Minderjährige muss von einem Elternteil oder Erziehungsberechtigten begleitet und beaufsichtigt werden. Ist dies nicht der Fall, muss der begleitenden erwachsenen Person eine schriftliche Genehmigung der Eltern oder Erziehungsberechtigten vorliegen, aus der hervorgeht, wie sie das Kind für die Dauer des Ausflugs zu betreuen hat.</p> <p>Außer in Fällen höherer Gewalt schließt jede Stornierung, die weniger als drei Tage vor dem Datum des Ausflugs erfolgt, jegliche Rückerstattung aus.</p> <p>Die Mamer Geschicht asbl übernimmt keine Haftung für Schäden, die durch die Teilnahme am Tagesausflug entstehen.</p>	<p>Le mineur doit être accompagné et surveillé par un parent ou le tuteur légal.</p> <p>Si ce n'est pas le cas, l'adulte qui accompagne doit avoir une autorisation écrite des parents ou du tuteur légal, spécifiant comment il doit s'occuper de l'enfant pour toute la durée de l'excursion.</p> <p>Sauf cas de force majeure, toute annulation effectuée à moins de trois jours avant la date de l'excursion exclut tout remboursement.</p> <p>La Mamer Geschicht asbl décline toute responsabilité pour les dommages subis en raison de la participation à l'excursion d'une journée.</p>
---	--

**13.11.2023 18:00 - ANLux**

## 1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg

**Visite guidée en luxembourgeois Führung auf luxemburgisch**

Rendez-vous à 17:45 heures à la Réception des Archives Nationales de Luxembourg Plateau du Saint-Esprit - Luxembourg-Ville)

**Préinscription** (avant le 1<sup>er</sup> novembre) & Informations :  
Ralph LETSCH - rletsch@pt.lu - 621 50 34 30

En 1848, le mouvement révolutionnaire du Printemps des peuples a secoué l'Europe et le Luxembourg. 175 ans plus tard, les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) et la Chambre des Députés organisent une exposition dédiée à cette période charnière de l'histoire du pays.

L'exposition « 1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg » aux ANLux met en lumière les raisons qui ont provoqué les troubles de mars 1848 et aborde la question de savoir si un véritable bouleversement a eu lieu au Grand-Duché.

L'exposition « 1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg » analyse aussi les conséquences directes des événements de mars 1848, notamment l'élaboration de la première constitution libérale du pays, signée le 9 juillet 1848, et la création de la Chambre des Députés.

Finalement, l'exposition « 1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg » se penche sur les premiers travaux parlementaires et la mise en pratique des principes constitutionnels, ainsi que sur les adaptations successives de la constitution à l'évolution de la société jusqu'à sa version actuelle, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

L'exposition en langue allemande et française est ouverte au public jusqu' au 2 décembre 2023.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 11h30.

Entrée gratuite.